

La voix de L'ANR

le magazine des retraités de La Poste et d'Orange

AVRIL 2017

N°480

P.31 DOSSIER SPÉCIAL

L'ANR Aube :

un groupe structuré et dynamique



Défense > Rencontre > Information > Entraide > Protection

> DÉFENSE

Biens mal acquis.....	05
Le bonheur est dans la retraite.....	06
Présidentielles : avec le Pôle des retraités, l'ANR interpelle les candidats	07
Honni soit qui mal y pense !.....	08

> ACTUALITÉ

Infos express.....	09
Diabète : la glycémie mesurée sans piqûre	11
Règlement de succession : les choses à savoir	12
Sécurité routière : les feux rouges vont-ils disparaître ?....	14
Le chanvre : une plante ancienne, étonnamment moderne.....	15

> LOISIRS

Le compostage.....	16
--------------------	----

> CULTURE

Personnages célèbres.....	18
Philosophie.....	20
Histoire.....	22
Expressions françaises.....	27
Jeux de mots.....	27

> JEUX

Mots croisés.....	28
Mots à caser.....	28
Mots fléchés.....	29
La pyramide maya inversée.....	29
Sudokus.....	30

> DOSSIER SPÉCIAL

L'ANR Aube : un groupe structuré et dynamique	31
---	----

Amicale-Vie 34

OFFRE ANNIVERSAIRE

> ENTREPRISES

La "station spatiale" de Pleumeur-Bodou : une histoire qui commence par un rendez-vous avec Telstar.....	38
90 ^e anniversaire : Firmin Vidal, fondateur de l'ANR, "un combattant"	40
La Poste.....	42
Orange.....	43

> VIVRE-INFOS

Livres.....	44
Locations.....	45
Noces.....	45
Annonces.....	45
Solutions des jeux.....	46

> NOS DEUILS (encart)

Ce numéro comporte un bulletin d'abonnement, à découper, en page 47.



Pour un anniversaire réussi !

L'ANR fête ses 90 ans. Un tel anniversaire, c'est l'occasion pour nous de mesurer le chemin parcouru et d'éclairer celui qui s'ouvre devant nous avec le souci de ne point s'égarer.

Comme je le soulignais dans mon propos, lors de l'hommage que nous avons rendu le 15 février au fondateur de notre association, **Firmin Vidal** (voir ci-après), nous pouvons être fiers de ce qu'a accompli l'ANR en 90 ans d'existence. Petit noyau d'hommes et de femmes résolus en 1927, notre association compte aujourd'hui plus de 90 000 adhérents et le combat de **Firmin Vidal**, et de ses successeurs, a porté ses fruits.

Nos retraités vivent mieux, même si ce mieux, toujours précaire, doit être constamment défendu ; trop de pensions sont encore inférieures au SMIC et les politiques gouvernementales, qui s'inscrivent dans des perspectives de perte de pouvoir d'achat pour les retraités, doivent être combattues. Les établissements spécialisés (*maisons de retraite, EHPAD...*) sont nombreux, la protection sociale des personnes âgées s'est considérablement développée, mais ces avancées, indéniables, sont menacées, les exigences économiques prenant trop systématiquement le pas sur les considérations sociales. Les retraités ne peuvent plus aujourd'hui être ignorés de nos gouvernants - comment ne pas tenir compte du quart de la population française -, mais nos associations ne sont toujours pas considérées comme interlocuteurs naturels de ceux qui décident pour nous !

Un beau chemin parcouru, donc, mais d'autres s'ouvrent à nous maintenant. Nul ne sait avec certitude où ils conduisent, mais, avec l'équipe qui m'entoure, nous avons une certitude : ne pas avancer mettrait en péril notre association. Ensemble, nous sommes résolus à prendre le chemin le plus prometteur pour l'ANR et ses adhérents. Grâce au travail exploratoire de ceux qui



nous ont précédés, en tenant compte des évolutions progressives, mais profondes de notre environnement, de notre sociologie, nous allons, lors de notre prochaine Assemblée générale, proposer à vos représentants de poursuivre la démarche vers les autres, que nous avons entamée depuis déjà de nombreuses années. Cela nous semble indispensable pour tenir compte des nouvelles populations de retraités venues de nos opérateurs, des attentes toujours plus élevées et diverses de nos adhérents, pour répondre également aux nouvelles exigences de notre environnement administratif et réglementaire. Mais nous connaissons aussi votre attachement à l'état d'esprit et aux valeurs de notre association et nous avons veillé, dans l'équilibre de notre proposition, à la sauvegarde de "l'âme" de notre ANR. Car notre action n'a de sens que si elle vous permet de vous sentir bien dans notre association.

Ainsi, dotés d'une puissance et d'un dynamisme reconnu, riches d'une convivialité appréciée de tous, pourrons-nous fêter avec sérénité notre centenaire !

Félix Vézier,
Président national

Dans l'espace adhérents du site ansiege.fr vous êtes informés de l'actualité de vos droits.

Pour y accéder, c'est très simple : dans le bandeau bleu de la page d'accueil, cliquer sur **"VOUS ÊTES"**, puis **"ADHERENT (ESPACE adhérents)"** indiquer un **identifiant** : adherent (sans accent)

Pour le mot de passe, merci de vous adresser à votre groupe ANR.

> Abonnements

Avril 2017 • 90^e année

prix de l'abonnement annuel 18 €
(4 numéros)

Magazine trimestriel de l'ANR
(Association nationale des retraités
de La Poste et d'Orange, fondée
en 1927 par Firmin VIDAL)

> Rédaction

Directeur de la publication :

Félix VEZIER

Responsable d'édition :

Francis COURRIC

Comité de rédaction :

Daniel BERTRAND
Bernard BORRELLY
Gérard BOURACHOT
Claude BONTRONT
Yves HAMEAU
Jean-Michel SAGNIER
Jean-René THIBAUD
Philippe THIBAUD
André VIGEOLAS

Dessins : Yves HAMEAU (ANR 08)

> Fabrication

Éditeur : ANR Siège national
13 rue des Immeubles-Industriels,
75011 Paris

Conception - impression :

ARMICOM - Flexiburo - Tour A
130 rue du 8 Mai 1945
CS30077 - 92023 Nanterre Cedex

> Administration

Dépôt légal 2^e trimestre 2017
Commission paritaire
n° 0719G81872
ISSN 1636-6530
Tirage 75 000 exemplaires

ANR Siège national :

13 rue des Immeubles-Industriels,
75011 Paris
Tél. : 01 43 79 37 18
Fax : 01 43 79 86 84

Site internet : <http://www.anrslege.fr>

Courriel : anrslege@orange.fr

Amicale-Vie : 01 43 79 21 28

Pouvoir d'achat : c'est quand le rattrapage ?

Il en a fallu du temps pour que la réalité de ce que nous constatons chaque jour, en faisant nos courses, ou en réglant nos factures, ne soit plus masquée. Les données de l'INSEE sont parlantes : les prix à la consommation augmentent de 1,2 % sur un an, et ce, malgré les soldes de janvier.

> LES CHIFFRES DU MOIS DE FÉVRIER

Indice INSEE des prix à la consommation, hors tabac : il est à 100,52 €, la variation annuelle étant de 1,2 %.

L'indice de référence des loyers, au 4^e trimestre 2016 subit une petite poussée. Il passe à 125,50 €, soit une augmentation de 0,18 % sur une année. L'indice INSEE des loyers effectifs, qui mesure l'évolution des loyers d'un échantillon de logements locatifs, indique une hausse de 0,2 %.

Le SMIC n'a progressé en janvier 2017 que de 0,93 % alors que l'inflation est de 1,2 %. Il n'a pas connu de "coup de pouce" depuis juillet 2012.

Il est de **9,76 € en horaire brut et de 7,58 € en horaire net** (4 centimes d'augmentation !). Le mensuel brut, sur la base de 35 heures, étant de **1 480,27 €**, le mensuel net étant à **1 149,07 €**.

> LES DÉPENSES CONTRAINTES : VARIATIONS ANNUELLES

Énergie : c'est la plus forte hausse depuis novembre 2011, + 11,4 % sur un an toutes énergies confondues, + 21,8 % pour les produits pétroliers, et plus précisément + 40,2 % pour les combustibles liquides. Pour le moment les prix de l'électricité restent inchangés - 0,3 % sur un an.

Assurances : habitation + 3,7 %, complémentaires santé + 1,8 %. S'agissant de ces dernières, les effets se sont fait sentir sur le montant de la pension de janvier. Les assurances, véhicules à moteur, sont en légère hausse de 0,5 % sur un an. Cette augmentation étant la conséquence d'une hausse de la "taxe attentats" passée à 5,90 € au 1^{er} janvier 2017.

Alimentation : + 1,6 %, la palme revenant au poisson + 7,6 %, aux fruits + 1,8 % et aux légumes + 12,9 %. La pomme de terre reste un mets de luxe avec sa hausse annuelle de 6,6 %.

Habillement et chaussures : une baisse de 3 % grâce aux soldes de début d'année.

Logement : loyers, eau et enlèvement des ordures ménagères subissent une hausse de 0,4 %. La collecte des ordures ménagères étant à elle seule affectée d'une hausse de 2 %.

Transports : les dépenses d'utilisation de véhicules subissent une hausse de 8,4 %, principalement affectées par la hausse des carburants : + 24,4 % pour le gazole et 13,4 % pour l'essence.

Services financiers : + 2,4 % et **Services postaux :** + 3,8 %.

Santé : dans l'ensemble la santé est bonne avec une baisse annuelle de 0,9 % !

Comme on le voit ci-dessus, le poids des dépenses auxquelles on ne peut échapper est bien supérieur à l'inflation calculée par l'INSEE. Le rattrapage devrait donc être supérieur à 1,2 % et réalisé au plus tôt. Mais hélas, la loi du 20 janvier 2014 a reporté du 1^{er} avril au 1^{er} octobre la date de revalorisation. Par ailleurs, la loi du 29 décembre 2015 a modifié le mode de calcul. La revalorisation annuelle des montants de prestations est effectuée sur la base d'un coefficient égal à l'évolution de la moyenne annuelle des prix à la consommation, hors tabac, calculée sur les douze derniers indices mensuels de ces prix publiés par l'INSEE, à savoir de août de l'année n à juillet de l'année n-1. Si ce coefficient est inférieur à un, il est porté à cette valeur.

En résumé il ne faut plus attendre qu'un miracle. Dans cette période exceptionnelle, on ne sait jamais... Par ailleurs, il est aussi conseillé de ne pas rester dans l'inaction.

> ET PENDANT CE TEMPS

46,2 milliards d'euros ont été distribués en 2016 aux actionnaires des entreprises du CAC 40. C'est une hausse de 13 %, le plus haut niveau atteint depuis 2007. Au Royaume-Uni, en 1970, 10 % des bénéfices étaient distribués aux actionnaires contre 70 % aujourd'hui...!

Il est aussi permis, si le cœur vous en dit, de voyager sur le "Quintessentialy One". Sur ce yacht de 220 mètres vous pourrez faire le tour du monde des grands évènements pour un prix, par nuit, en cabine d'entrée de gamme de 2 000 livres, soit, 2 368 €.

Jean-Michel Sagnier